



# Politiques petite enfance & parentalité : partageons cette priorité ! *Manifeste 2022*

## L'ACEPP constate...

### Un contexte très évolutif

- › **Une forte évolution, diversification voire fragilisations des familles** : isolement social, précarité socio-économiques, mobilité géographique...
- › **Un accroissement des inégalités** et du nombre d'enfants vivant en situation de pauvreté.
- › **La baisse de la natalité.**
- › **Une évolution des modalités de travail** : télétravail; horaires atypiques...
- › **Une crise climatique** qui impacte toute la société, les familles, les jeunes enfants.
- › **De réelles spécificités liées aux territoires** : urbain, périurbain, rural.
- › **Une pénurie préoccupante de professionnel.les** formés.es.
- › **Des évolutions législatives et réglementaires** importantes, autour des Droits de l'enfant, de la réforme dite NORMA, des Chartes nationales Accueil du Jeune enfant et parentalité.
- › **Une diversification des modes d'accueil** : crèches, micro crèches PAJE, maisons d'assistants maternels, assistantes maternelles, relais Petite enfance, maison de la parentalité, lieux d'accueil enfants parents... portés par des gestionnaires publics, associatifs, mais aussi privés à but lucratif.
- › **La part prédominante** des créations de place par des gestionnaires **privés à but lucratif.**
- › **Un dialogue** encore à construire entre éducation et culture.

**L'ACEPP :**  
un réseau associatif de  
parents, de bénévoles et  
de professionnel.les en  
mouvement



## Des enjeux forts

**Mieux articuler les finalités** des modes d'accueil et des actions parentalité :

- › Conciliation vie familiale/vie professionnelle/vie sociale,
- › Réduction des inégalités et de la pauvreté des familles et des enfants,
- › Développement, bien-être et éveil de l'enfant,
- › Accompagnement des parents.
- › **Garantir des conditions de vie dignes** à tous les enfants et leurs familles.
- › **Apporter des réponses nouvelles** aux besoins des familles.
- › Permettre aux modes d'accueil et aux actions parentalité d'**innover** dans le domaine de l'éducatif, du social, de la culture et du développement durable.
- › **Rechercher une qualité de l'accueil** partagée par tous, qui tient compte notamment des **vulnérabilités diverses** (sociales, handicap...).
- › **Associer pleinement les parents** dans les lieux d'accueil de leurs enfants.
- › **Contribuer à la cohésion sociale** dans tous les espaces d'accueil des enfants et des parents.
- › **Construire une politique publique Petite enfance** et une meilleure articulation entre les niveaux national et local mais aussi entre les différents modes d'accueil
- › **Lutter contre la marchandisation** de l'éducation et notamment de la petite enfance
- › **Favoriser, soutenir les associations** et la place particulière de celles-ci dans le champ de la Petite enfance dans un contexte où le secteur tend à devenir marchand et concurrentiel
- › **Garantir la pérennisation économique** de chacun des modes d'accueil et des actions parentalité **dans le contexte de leur diversification et de leur décloisonnement** .

Des constats et enjeux mis en lumière dans les différents rapports nationaux : HCFEA "Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant", HCFEA « L'accueil des enfants de moins de 3 ans », 1000 premiers jours, Premiers pas...

### Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- › 800 lieux d'accueil associatifs, coopératifs de la petite enfance (multi-accueil, crèche parentale, micro-crèche, crèche familiale, accueil de loisirs...) soit 17 000 places
- › 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- › 40 Relais Petite Enfance (ex RAM)
- › Des ateliers, des cafés de parents

C'est aussi un réseau de compétences de 25 associations départementales et régionales, 17 organismes de formation.

L'ACEPP en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, et confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.

### Les collectifs du réseau se caractérisent par leur volonté :

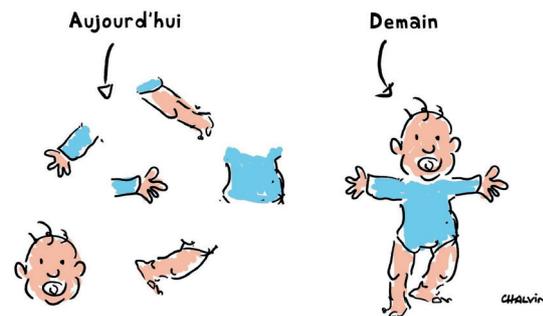
- › D'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la coopération parents professionnels
- › De jouer un rôle sur le développement local et durable.

Ils se sont construits autour de valeurs développées et expérimentées depuis 40 ans : éducation, épanouissement de l'enfant, ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, réduction des inégalités et de la pauvreté des enfants, harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels, citoyenneté, démarche en réseau, développement durable.

L'ACEPP,  
un réseau de  
**39 000**  
parents  
**7 200**  
salariés  
**34 000**  
enfants accueillis

# L'ACEPP propose une démarche originale & sollicite les moyens nécessaires à une politique " Petite enfance et Parentalité " ambitieuse !

## Politique d'ensemble structurée autour de la petite enfance



### Avec, par et pour les enfants

- › **Permettre un accès universel** à un mode d'accueil pour tous les enfants quelle que soit leur situation et celle de leur famille
- › **Favoriser une réelle mixité sociale** dans chaque lieu d'accueil et de rencontre en permettant aux enfants et aux parents de vivre des relations sociales dans le respect des diversités
- › **Promouvoir les lieux d'accueil et de parentalité comme espaces de relations sociales** et d'épanouissement pour les jeunes enfants et leurs familles
- › **Penser la continuité éducative** entre les différents espaces de vie de l'enfant
- › **Garantir la mise en œuvre des Chartes** nationales

L'intérêt supérieur de l'enfant



### Pour ce faire, l'Acepp demande :

- 1 **Un accès garanti** pour chaque enfant à un mode d'accueil
- 2 **Quel que soit le choix du mode d'accueil, un "reste à charge" identique** pour toutes les familles, modulé sur les revenus et la composition de la famille et du temps d'accueil
- 3 **Une articulation en termes de continuité et complémentarité pour une offre évolutive et ouverte à tous** (crèches, lieux d'accueil enfants parents, ateliers, cafés de parents, assistantes maternelles...) **pour favoriser la mixité sociale**
- 4 **Des politiques publiques qui soutiennent la mise en œuvre des Chartes** sur les plans éducatif, culturel, social et durable (soutiens financiers, de l'innovation...) dans le respect de la liberté des pédagogies développées

### Avec, par et pour... les familles

- › **Privilégier le premier accueil par un professionnel Petite Enfance**, ainsi qu'un accompagnement à la parentalité avec les parents (initiatives parentales...)
- › **Développer toutes les formes du « aller vers »** toutes les familles.
- › **Affirmer la place première des parents dans l'éducation des enfants** ; favoriser et accompagner leur implication et leur participation active dans les lieux d'accueil
- › **Reconnaître et favoriser les relations d'entraide** entre parents
- › **Promouvoir le décloisonnement des lieux d'accueil** et de rencontres pour donner de la souplesse aux familles (conciliation vie familiale, professionnelle et sociale)

### Pour ce faire, l'Acepp demande :

- 5 **Un soutien des actions** permettant d'aller vers tous les parents sur chaque territoire (premier accueil, place dans les lieux, vie associative...) reconnaissant l'importance de la Petite Enfance dans le processus d'accompagnement des parents et des familles.
- 6 **La possibilité, la liberté données aux familles de construire son parcours d'accueil avec les structures** du territoire et l'obligation des services petite enfance d'apporter des solutions partagées.
- 7 **Un soutien des initiatives parentales** favorisant les échanges et les relations d'entraide entre parents
- 8 **Une participation effective des parents** aux modes d'accueil qui peut passer par la formation des bénévoles, la création d'un congé "parents bénévoles" et la reconnaissance de cet engagement (VAE...) ...
- 9 **Un allongement du congé parental** et une meilleure indemnisation, tout en permettant aux enfants d'accéder à un mode d'accueil.
- 10 **L'élargissement et le renforcement de la contribution des parents** à l'élaboration des politiques publiques "Petite enfance et parentalité"
- 11 **La clarification du statut du "beau parent"**

Avec, par et pour...

## les professionnel-les

- › **Prendre en compte l'urgence de la pénurie** de professionnels Petite enfance
- › **Organiser et valoriser les métiers de "la Petite enfance et Parentalité"** (statut, salaires, filière...) et promouvoir des parcours professionnels spécifiques et dédiés
- › **Favoriser les équipes pluridisciplinaires et mixtes** (genres, âges, milieux, cultures, métiers).
- › **Promouvoir un système de formation solide**, alliant expériences pratiques, échanges entre pairs, apports théoriques renouvelés et critiques.
- › Reconnaître tout au long de la vie professionnelle **le temps d'échanges entre pairs, de recherche et de formation.**

Avec, par et pour...

## les lieux d'accueil et les actions d'accompagnement à la parentalité

- › **Reconnaître et soutenir les spécificités des associations** : citoyenneté et lien social ; conditions de travail ; non lucrativité et désintéressement économique
- › **Garantir la pérennité économique** des lieux d'accueil et de parentalité
- › **Valoriser la diversité** des lieux d'accueil, des territoires et des montages partenariaux
- › **Promouvoir l'innovation** sociale, culturelle, le développement durable, la parentalité...
- › **Mieux articuler** les niveaux d'intervention, de partenariat entre local et national
- › **Faciliter la compréhension** des cadres réglementaires

**19 L'Appel à Communs** propose aux acteurs d'un écosystème d'évoluer ensemble pour tenter de résoudre, dans une logique partenariale, des problématiques d'intérêt général. Il soutient la coopération des acteurs en vue de répondre à la problématique identifiée et la production de ressources communes, quand l'appel à projet soutient un projet en particulier aux dépens des autres projets qui sont alors abandonnés.

Avec, par et pour...

## le réseau

- › **Reconnaître les missions** de réflexion, de formation et d'organisation du réseau
- › **Reconnaître le réseau** comme ressource en termes d'information, dialogue et expérimentation pour les pouvoirs publics.

Pour ce faire, l'Acepp demande :

- 12 La mobilisation urgente** de tous les acteurs pour remédier à la pénurie de professionnels
- 13 Une campagne de promotion** auprès des jeunes hommes et femmes et de sensibilisation des personnels d'orientation aux métiers du champ "Petite Enfance et Parentalité"
- 14 L'amélioration des conditions de travail** : revalorisation des salaires pour l'ensemble des salariés; temps de réunion ; temps de ressourcement...
- 15 La création d'une filière "Petite Enfance et Parentalité"** qui dépende d'un seul ministère de tutelle, cohérente, complémentaire et attractive (avec notamment la mise en œuvre d'un diplôme d'État de niveau 5)
- 16 Le développement de formations et d'espaces de ressourcement** : formation qualifiante, formation continue, Analyse de la Pratique professionnelle, passerelles, tutorat, alternances...

Pour ce faire, l'Acepp demande :

- 17 Le maintien et le développement d'une politique nationale** qui favorise le développement de l'offre (branche famille) et une refonte du Crédit Impôt famille et des aides fiscales aux entreprises.
- 18 L'assurance que le patrimoine** (notamment immobilier) créé dans le domaine de la Petite Enfance et parentalité, grâce au financement public **reste dédié à la petite enfance ou a minima à un service social ou éducatif.**
- 19 Des partenariats favorisant la coopération** (convention, logique d'appel à communs... ) plutôt que le recours systématique à la mise en concurrence (appels à projets, délégation, marché...) qui renforcent la logique de "prestataires" et ne respectent pas l'émergence des projets portés par professionnels et parents ainsi que le temps associatif.
- 20 La reconnaissance et le soutien (économique notamment) de l'utilité publique et sociale des associations et des structures à but non lucratif.**
- 21 Le soutien technique et financier de l'innovation**
- 22 La pérennisation des financements** : mise à plat (PSU ; "bonus"; CMG-PAJE...), des soutiens possibles et financement pluriannuel, financement adapté en fonction des projets et espace de négociation avec l'ensemble des financeurs
- 23 Une clarification du partage des "compétences"** Petite Enfance et Parentalité sur chaque territoire.
- 24 L'animation des Commissions départementales des services aux familles** (CDSF) qui garantissent les rôles et missions complémentaires des partenaires (sans substitution) : PMI, CAF, Collectivités Locales, Éducation nationale, associations...

Pour ce faire, l'Acepp demande :

- 25 La reconnaissance de l'Acepp** comme contributrice à la réflexion autour de la création d'un service public Petite enfance.
- 26 La reconnaissance de la tête de réseau** en tant que **représentation collective de ses adhérents.**
- 27 La reconnaissance des têtes de réseau**, comme **force de propositions** auprès des pouvoirs publics et donc leur participation aux instances nationales et locales avec la particularité de la non-lucrativité, de la gouvernance coopérative entre les salariés et les bénévoles bénéficiaires du service...
- 28 La reconnaissance des têtes de réseau** et la co-construction d'un statut au niveau national et local .
- 29 L'accroissement des soutiens techniques et financiers** du réseau notamment autour de l'animation d'un réseau, de l'innovation, de la mutualisation...

# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

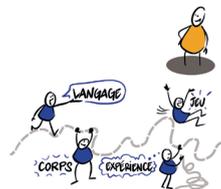


[ GRANDS ]

## 10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



**1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



**2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



**3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



**4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



**5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



**6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



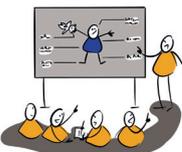
**7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



**8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



**9** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



**10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)



Mise en page : www.acepp.asso.fr - Illustrations : Hélène BAUDRY

ASSOCIATION DES  
COLLECTIFS  
ENFANTS  
PARENTS  
PROFESSIONNELS



29, rue du Charolais  
75012 Paris  
[info@acepp.asso.fr](mailto:info@acepp.asso.fr)

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)



Retrouvez l'intégralité  
de la gazette :

<https://urlz.fr/hk4n>